

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 octobre 2013

## Les incohérences de l'Etat face au développement d'une filière industrielle française du photovoltaïque

Alors qu'il invoque sa volonté de soutenir la filière industrielle photovoltaïque française, l'Etat se refuse une nouvelle fois à créer les conditions réelles au développement industriel, n'offrant ni visibilité ni volume aux acteurs de la filière qui proposent pourtant des projets concrets.

Des promesses de l'Etat à la filière industrielle solaire française maintes fois réitérées ...

En septembre 2012 lors de la conférence environnementale, le chef de l'Etat promettait de redresser la filière industrielle photovoltaïque française. En septembre 2013, le gouvernement présentait 34 plans de reconquête pour une nouvelle France industrielle où les énergies renouvelables figurent au premier chapitre.

... mais sans visibilité ni volume de marché, conditions indispensables aux projets industriels concrets.

Les acteurs de l'aval (Solcoop, coopérative ouverte de développeurs d'installations solaires) et de l'amont (Sillia Energie, fabricant de modules photovoltaïques français) ont élaboré en bonne intelligence économique un accord pour soutenir l'industrie nationale, avec notamment des engagements d'approvisionnement de long terme sécurisant le carnet de commandes de l'industriel, condition sine qua non de sa compétitivité.

La mise en œuvre de ce projet passait par un engagement de l'état à assurer une visibilité sur les volumes de commandes sur le marché français du photovoltaïque entre 2014 et 2016.

Cette question a été étudiée au sein des ministères de l'Energie (MEDDE) et du Redressement Productif (MRP), qui ont finalement décidé le 9 octobre dernier de ne pas donner suite à ce projet industriel dont les conditions de mise en œuvre étaient pourtant plus économiques que le système de soutien actuel.

Cette décision hypothèque les chances d'un plan de sauvetage de l'usine Bosch à Vénissieux (actuellement 240 emplois) et fragilise la préservation de l'usine Sillia de Lannion.

## Les incohérences de l'Etat laissent perplexes les professionnels du photovoltaïque.

L'Etat refuse aujourd'hui d'adapter son cadre réglementaire pour le photovoltaïque, pour ne pas préempter les décisions qui seront prises dans plus d'un an avec la loi sur la transition énergétique, alors que le secteur est en crise depuis 2010.

Mais comment créer des champions français du photovoltaïque sans marché en France? Comment préserver l'outil industriel photovoltaïque français? Pourquoi promettre une reconquête industrielle lorsque dans les faits, on ne se donne pas les moyens de le faire sur des projets concrets? Pourquoi avoir dressé des barrières douanières si ce n'est pas pour stimuler une industrie en France et sauver des emplois? Quels seront demain les débouchés de la recherche française et européenne? Quelles perspectives pour l'industrie photovoltaïque et les emplois de cette filière en France? Pourquoi clamer des mesures d'urgence quand on refuse d'augmenter les volumes du marché alors que celui-ci est au plus bas (100 MW par trimestre actuellement) depuis 2008? La transition énergétique pour la production d'électricité n'est-elle qu'un leurre?

Par ses incohérences, l'Etat déstabilise les acteurs de la filière Française du photovoltaïque et crée les conditions d'un échec industriel majeur, alors que cette énergie se développe dans le monde entier, et qu'il faut y investir d'urgence tous nos efforts. Ce n'est pas avec des promesses électorales que l'on crée une industrie, mais avec des actes ! Nous demandons au chef de l'Etat de rétablir d'urgence la cohérence gouvernementale vis-à-vis de ses engagements à redresser la filière industrielle photovoltaïque française, alors que ses ministres capitulent et se refusent à créer les conditions de développement de l'activité et des emplois en France dans une filière qui devient compétitive mondialement.

## ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française. www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN Richard LOYEN Tel: 04 42 32 43 20 contact@enerplan.asso.fr